



L'eau,
ce bien rare
et précieux

L'eau, ce bien rare et précieux...



A mes débuts de Chargé de mission au Conservatoire d'espaces naturels en 1997, jamais ne serait venu à l'idée qu'un jour on parlerait d'alerte sécheresse tous les ans dans les départements des Hauts-de-France. Et pourtant c'est aujourd'hui une réalité. La répétition d'hivers secs, conjuguée à une sécheresse estivale, constatée ces dernières années se traduit par un abaissement des nappes et un étiage particulièrement sévère des rivières voire même par des assecs et un impact sur les zones humides associées. En outre, si on couple cette problématique avec divers facteurs de pression comme les prélèvements anthropiques cela accentue le phénomène.

C'est pourquoi tout le travail mené depuis plus de 30 ans par le Conservatoire en faveur de la préservation des milieux naturels et par conséquent des ressources naturelles prend son sens. Dès le départ les zones humides et milieux connexes ont été une priorité d'intervention. Quand on constate la disparition de 50% de la surface des zones humides en France entre 1960 et 1990 (source zones-humides.org), chiffre au moins équivalent pour les Hauts-de-France ou alors qu'en 2015 plus des deux tiers des masses d'eau superficielles sont en état moyen et aucune n'est en très bon état dans notre région (source Observatoire de la Biodiversité), on ne peut que se mobiliser pour faire évoluer les choses. Certes la quantité d'eau est un enjeu mais aussi sa qualité car de nombreuses zones humides ont également été dégradées pour des questions de qualité d'eau les alimentant. Le rôle des Conservatoires d'espaces naturels a d'ailleurs été récemment reconnu dans la gouvernance des Agences de l'eau par l'attribution d'un ou plusieurs sièges dans les différents comités de bassin. C'est ainsi que Luc Barbier, vice-président du Conservatoire, siège au comité de bassin de l'Agence de l'eau Artois Picardie et en assure même la vice-présidence.

Au 31 décembre 2020, le Conservatoire intervient ainsi sur 240 sites abritant des milieux humides (49 % des sites) pour une surface de 7000 hectares (soit 45% de la surface d'intervention du Conservatoire). La fonctionnalité écologique des sites préservés dépend en partie du contexte plus large du bassin versant, c'est pourquoi intervenir sur des sites n'est parfois pas suffisant. Le Conservatoire contribue donc dès que possible à l'élaboration et la mise en place des différents schémas directeurs, notamment les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux.



Notre association, à travers les suivis mis en place qu'ils soient naturalistes ou hydrologiques (sondes piézométriques par exemple) contribue également à améliorer la connaissance sur le sujet des masses d'eau et permet d'alerter les services de l'État sur les dysfonctionnements constatés. Dernièrement nous avons écrit à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme pour évoquer les risques de voir le marais du Pendé (marais tourbeux dans la basse vallée de l'Authie) de voir sa qualité se dégrader après le constat de la chute brutale des niveaux d'eau concomitamment à la montée en puissance de la culture de la pomme de terre dans le secteur, culture fortement irriguée.

Nous avons également rendu un avis plus que réservé quant au projet de développer, dans l'Aisne, la culture du bambou, nécessitant là aussi des apports importants en irrigation, en partie sur des prairies humides. On le voit, nous nous trouvons à une forme de croisée des chemins où les conflits pour la ressource en eau risquent de s'exacerber et où les milieux naturels pourraient encore une fois être les perdants de notre aménagement du territoire.

Un autre sujet lié à la ressource en eau est celui des inondations. Des changements climatiques générant des phénomènes de plus en plus extrêmes couplés à

un aménagement du territoire déconnecté de cet enjeu (urbanisation, disparition des milieux naturels...), la problématique n'en est que plus aiguë.

Là encore les milieux jugés les plus favorables pour le service écosystémique « Régulation des inondations et des crues » sont les suivants : les marais, les tourbières, les prairies humides et les forêts humides et de bord de cours d'eau, ce qui a été confirmée par une étude de l'IRSTEA en 2019 pour les Hauts-de-France (source : Évaluation de la capacité des écosystèmes de la région Hauts-de-France à produire des services écosystémiques. Rapport d'étude IRSTEA RECOVER).

Par son réseau de sites, le Conservatoire préserve des zones naturelles d'expansion de crues, en travaillant à la restauration des zones humides il facilite le stockage de l'eau, ponctuellement par des projets de recréation de prairies il contribue à limiter l'érosion des sols et freine les ruissellements. Au-delà dans le cadre de re-création de zones d'expansion de crues, nous sommes attentifs à ce que les enjeux écologiques puissent être pris en compte en parallèle des enjeux hydrauliques.

Plusieurs de ces zones d'expansion de crues sont ainsi gérées par le Conservatoire ou avec son assistance dans le cadre de partenariats avec les collectivités concernées.



Engagement des collectivités locales dans la préservation du patrimoine naturel et des captages d'eau potable : l'exemple des carrières de l'Horipette

Le site de l'Horipette à Bachant est une zone de captage d'eau potable d'environ 22 ha préservée depuis 1992 par Eau et Force (devenue Suez Eau France) puis la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre (CAMVS) dans le cadre de sa compétence Eau potable. Il fait partie des 60 « captages prioritaires » du Grenelle de l'Environnement sur le bassin Artois-Picardie et bénéficie à ce titre de politiques volontaristes portées par la CAMVS, telle que l'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) pour améliorer la qualité de la ressource en eau. Inscrite depuis 1997 dans l'Inventaire Régional du Patrimoine Géologique (site remarquable du Banc d'Or, mis à jour grâce à l'extraction du calcaire), la carrière abrite depuis 2008 le Grand-Duc d'Europe dont la présence avait été détectée par les associations naturalistes locales (Aubépine, GON...).

Soucieux de préserver la ressource en eau mais également le patrimoine naturel, la CAMVS et Suez ont sollicité en 2013 l'accompagnement du Conservatoire d'espaces naturels. Le site étant en périmètre de protection rapproché, un équilibre subtil a dû être trouvé entre la réglementation stricte visant la préservation de l'eau (pas de mise à nue des sols) et les enjeux liés aux milieux calcicoles ouverts : reconversion des peupleraies, libre évolution, gestion par fauche des pelouses calcaires ou des fronts de taille, restauration d'un pâturage ovin très extensif en périphérie du site pour limiter le recours aux engins...

L'Agence de l'eau Artois-Picardie est un soutien très important de ces politiques, que ce soit sur le site (gestion des milieux naturels et maîtrise foncière du bien et gestion de l'eau potable) ou à proximité (avec l'ORQUE à l'attention des riverains et agriculteurs).

Benoît Gallet

Le bois de St Landelin à Crespin (59) propriété de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole bénéficie ainsi d'un plan de gestion écologique.

Si on se penche sur la qualité de l'eau, même si des améliorations ont été constatées depuis quelques années, le bilan reste que plus des deux tiers des masses d'eau superficielles sont en état moyen et aucune n'est en très bon état. Les eaux souterraines sont également impactées par divers polluants. En mettant en place des modes de gestion sans intrants ni pesticides notamment en lien avec les exploitants agricoles avec qui il travaille (pour mémoire plus de 180 exploitants agricoles sont présents sur les sites gérés), le Conservatoire contribue à limiter les pollutions diffuses.

Des mesures de la qualité de l'eau sont également réalisées sur un certain nombre de sites dans le cadre des plans de gestion. Le Conservatoire assure en outre la gestion de plusieurs sites en périmètre de captage rapproché permettant de prendre en compte les enjeux de conservation de la biodiversité et/ou de géodiversité. C'est le cas sur les sites de la Carrière de l'Horipette (Bachant – 59) avec Eaux et Forces, la Réserve naturelle régionale du Molinet (Samer – 62) avec Véolia ou encore le Domaine de la Chaumière (Esquerchin – 59) avec Douaisis Agglo et la ville de Douai.

Vincent Santune

Quelques espèces emblématiques des zones humides de notre région :

Les zones humides offrent de multiples visages : depuis les vastes plans d'eau jusqu'aux roselières, en passant par les prairies alluviales, les roselières, les ruisseaux ou encore les rus et autres rivières. Ces milieux abritent d'innombrables espèces animales et végétales qui en font de véritables réservoirs de biodiversité.



L'Agrion de Mercure



Le Sonneur à ventre jaune



L'Ecrevisse à pattes blanches



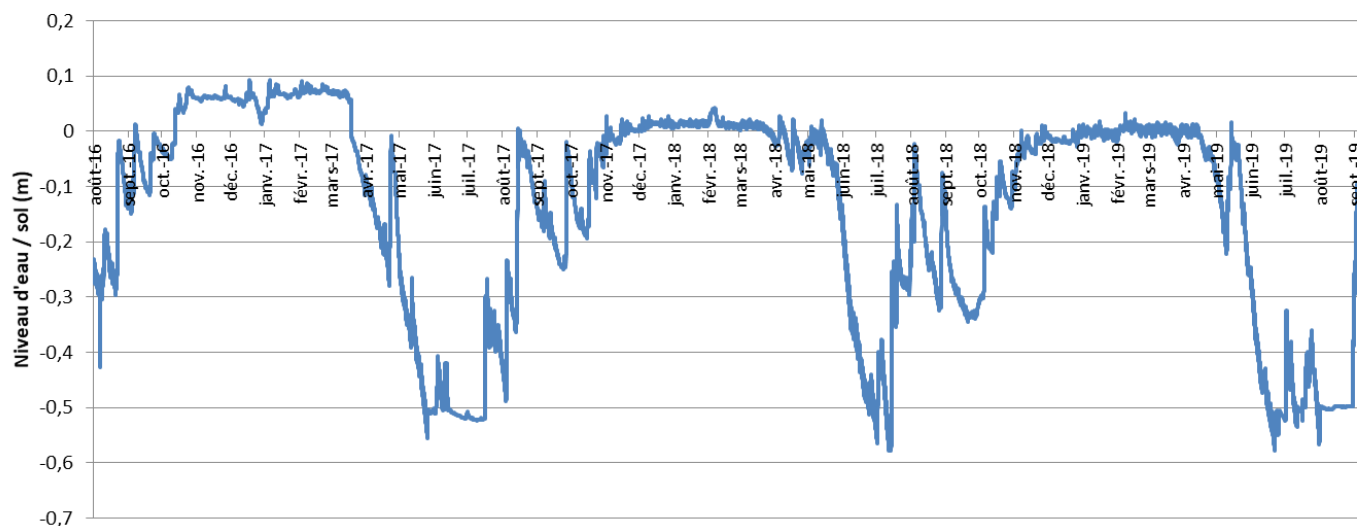
La Grande Douve



Le Butor étoilé



Le Peucedan des marais



Depuis août 2016, une sonde piézométrique est suivie dans le marais de la Belle Nonnette à Villers-sur-Authie (Somme). Les relevés journaliers permettent de suivre finement l'évolution saisonnière des niveaux de la nappe des alluvions, elle-même alimentée par la nappe de la craie et les précipitations.

Les résultats observés nous paraissent très préoccupants quant à la conservation à long terme de la tourbière, qui est étroitement liée au maintien de conditions hydrologiques favorables. Le suivi piézométrique révèle en effet une forte amplitude saisonnière, de l'ordre de 50 cm, mais surtout une baisse anormalement rapide et prononcée des niveaux de la nappe au printemps. Egalement, certaines années (en 2017 et 2019), la période d'étiage a été particulièrement longue. Pendant près de 3 mois, le niveau piézométrique de la nappe est resté inférieur à -40 cm par rapport à la surface du sol. Au-dessus de ce seuil, les premiers horizons tourbeux ne sont plus saturés en eau ce qui favorise les processus de minéralisation du sol (Laplace-Dolonde, 1994). Autrement dit, la tourbe s'altère de manière irréversible.

Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau dans votre région !

L'avenir de l'eau vous intéresse ? Du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021, les Agences de l'Eau Artois-Picardie et Seine-Normandie lancent leurs grandes consultations au public dans le cadre de leur projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027.

Vous êtes invités à donner votre avis sur la gestion des eaux et des risques d'inondation dans les Hauts-de-France pour les six prochaines années à venir. Tout au long du projet, des actions pour mieux comprendre les enjeux de l'eau seront organisées. Chaque avis compte, alors faites entendre votre voix !

Envie de contribuer ?

> sur le bassin Artois-Picardie
www.agissons pour l'eau.fr

> sur le bassin Seine-Normandie
<http://s1.sphinxonline.net/surveyserver/s/AESN/ConsultationSDAGEPGR/accueil.htm>

